



Paris, le 28 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORT ROUTIER

Écomouv : le rapport sénatorial, un paradoxe au service du soldat Écomouv'

Après presque six mois de travail, la commission d'enquête vient de faire paraître son rapport. Et quel paradoxe ! Alors que tout au long du rapport il est objecté les manquements de la société Écomouv', tant dans les retards de livraison du dispositif que dans sa conception et même son manque de transparence, la commission conclut à la nécessité de trouver un accord entre l'État et son concessionnaire et le maintien du dispositif !

Cette décision de la rapporteure de maintenir le contrat avec la société Écomouv', alors qu'elle pointe un à un les errements du délégataire et ses difficultés à présenter un dispositif qui fonctionne, est pour le moins surprenante.

L'OTRE salue le courage de la mission pour démontrer et épingle tous les manquements de la société censée développer et collecter l'écotaxe, douze mois après son entrée en vigueur initiale, mais elle ne comprend pas les conclusions du rapport. Pour l'OTRE, il ne saurait être question qu'un dispositif qui entraînerait la mort de centaines de PME de transport et le chômage qui l'accompagnerait, ne soit maintenu qu'au seul motif que l'État a mal négocié les dispositions de ce contrat.

Pour l'OTRE, il reste donc primordial que l'écotaxe dans son dispositif actuel avec Écomouv' soit définitivement abandonnée.

La décision du maintien de l'écotaxe-Écomouv' entrainerait un renforcement de la colère des transporteurs, que les préconisations hasardeuses du rapport CHANTEGUET ont réamorcé.

Contact presse : *Jean-Marc RIVERA, secrétaire général adjoint*
06 30 12 37 37
Jeanmarc.rivera@otre-direction.org